EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION
3 – 2025 / N°9

Envoyé en préfecture le 21/03/2025
Reçu en préfecture le 21/03/2025
Publié le 21/03/2025
ID : 026-212603054-20250318-3_2025_9-DE

SEANCE du 18 MARS 2025

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 12
VOTES : Contre : 0 Pour : 12 Abstention : 0
Date de la convocation : 10/03/2025

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-huit mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

Présents : **ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, VIALATTE Jacky, DESPEYSSE Jocelyne, LAMBERT Daniel, BROCHIER Nicolas, REBOUL Gregory, ULIN Nicolas, LASSAGNE Cécile, MANENT Corinne**
Absents excusés **: VIAL Anne- Claire donne pouvoir à ANDEOL Hervé**
MINDER Pascale

Objet : Location du Bar Restaurant : Nouveau gérant.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le fonds de commerce du Bar Restaurant « LE PROVENCAL » situé au 1 Place de l'Hopital à ST GERVAIS SUR ROUBION a été vendu le 27/02/2025 par la Société SAN PANCRACIO représentée par Mme LANGLOIS Valérie et M. ROS Rodolphe à la SARL SAPHIL représentée par M. et Mme CANTELAUBE Philippe et Sabine.

Il est nécessaire de signer un nouveau bail à compter du 1er mars 2025 pour la location du bar restaurant et la licence IV.

Il propose de ne pas réévaluer les loyers à compter du 1er mars 2025 comme suit :

- Loyer Bar restaurant le Provençal : ..... **625 € / mois + TVA**
- Loyer Licence IV : ..... **175 € / trimestre**

Le dépôt de garantie demandé sera de 600 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A l'unanimité et après en avoir délibéré :

- Autorise le Maire à signer le nouveau bail de location du bar restaurant avec la SARL SAPHIL.
- Autorise le Maire à signer la convention de location de la licence IV
- Accepte de ne pas réévaluer le loyer comme indiqué ci-dessus
- Autorise M. le Maire à signer tous documents concernant ce dossier

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
A St Gervais sur Roubion, le 20/03/2025

Le Maire
Hervé ANDEOL

MAIRIE DE SAINT-GERVAIS-SUR-ROUBION (Drôme)

Certifiée exécutoire, compte tenu de la Publication le 21/03/2025
Et de la réception en Préfecture le 21/03/2025

Le Maire

MAIRIE DE SAINT-GERVAIS-SUR-ROUBION (Drôme)